



APPEL A PROJETS POUR L'ESPACE DES FORGES

RESIDENCES ARTISTIQUES & PROJETS D'INTÉRÊT COLLECTIF ET CITOYEN

2024/2025

PREAMBULE

Depuis novembre 2020, la ville d'Annecy a confié au Théâtre des collines la gestion de L'Espace des Forges, à Cran-Gevrier. L'ancienne chapelle désacralisée s'est transformée en un lieu vivant, pluridisciplinaire et de travail collectif, qui accueille chaque année de nombreuses associations, du spectacle vivant pour des temps de création, de répétition ou de présentation aux professionnels, ainsi que des projets citoyens.

S'inscrivant dans la saison 2024/2025, cet appel à projets s'adresse :

- Aux compagnies, domiciliées dans le bassin annécien, membres ou non de la Coopérative artistique des collines, à la recherche d'un espace pour des temps de création, de répétition, des auditions, des stages avec des amateurs...
- Aux associations/structures à but non lucratif ancrées dans le territoire, avec un projet autour des thématiques liées à l'écologie, aux enjeux sociaux et au développement du territoire, à la recherche d'un espace pour organiser des conférences, formations, ateliers, expositions, évènements, colloques... sur des temps d'utilisation à la semaine (pas nécessairement en lien avec le spectacle vivant.)

Important : l'Espace des Forges ne peut être mis à disposition pour l'organisation de spectacles et concerts, sauf pour les manifestations soutenues ou portées par la Ville d'Annecy.

Présentation de l'équipement

L'espace des Forges est situé 72 Avenue de la République 7960 Cran-Gevrier – Annecy.

Il s'agit d'une ancienne chapelle désacralisée. La salle dispose d'une scène, d'un espace convivialité (comptoir de bar et canapés), d'un chauffage sommaire, ainsi que de sanitaires et de 200 chaises.

Caractéristiques techniques :

Surface : 290 m²

Scène surélevée de 30 cm, dimensions 8x10 m (équipée de pendrillons et d'un système d'éclairage et de son simple, non modifiable).

Pas de loges ou d'espace de stockage.

Capacité d'accueil : 140 assis ou 250 debout

Fiche technique détaillée sur le [site internet](#).

LA CANDIDATURE

1/ Conditions d'éligibilité :

a/ Pour les projets artistiques : (prêt de plateau)

Sont éligibles les compagnies structurées sous forme associative, travaillant dans le domaine du spectacle vivant, domiciliées dans le bassin annécien (Annecy, Grand Annecy et agglomérations limitrophes).

b/ Pour les projets citoyens :

Sont éligibles les associations à but non lucratif, domiciliées et œuvrant sur le bassin annécien, porteuses d'un projet innovant qui concerne l'écologie, la justice sociale, le renouveau démocratique ou l'économie locale, accessible au plus grand nombre (tarification adaptée par exemple).

Pour rappel, l'Espace des Forges, équipement public, ne peut être mis à disposition à des fins religieuses ou culturelles, politiques, à des fins contraires aux bonnes mœurs ou contraires aux principes républicains, à des organisations interdites par voie réglementaire ou législative ni pour des manifestations comportant des risques pour l'ordre public.

2/ Conditions d'accueil :

Dans le cadre de cet appel, l'Espace des Forges est mis à disposition maximum 7 jours par an et par utilisateur*, selon l'organisation suivante : soit 7 jours du samedi au vendredi, soit 5 jours du lundi au vendredi. Le calendrier est ouvert du 1er septembre 2024 jusqu'au 31 août 2025.

NB : le lieu n'est pas accessible les vendredis soirs à partir de 17h.

Exemples possibles d'utilisation : temps de recherche, de création, de répétition, des auditions, des stages avec des amateurs/scolaires, conférences, formations, ateliers, expositions, événements autonomes, colloques... Sur des temps d'utilisations à la semaine.

**Les compagnies membres de la Coopérative artistique des collines peuvent bénéficier de cet espace jusqu'à 14 jours dans l'année.*

3/ Conditions financières :

La salle est mise à disposition gracieusement dans le cadre du présent appel à projet pour des bénéficiaires structurés sous une forme juridique à but non-lucratif (associations). Aucun apport financier ne sera alloué par la Ville d'Annecy. Tout besoin supplémentaire est à la charge des utilisateurs (humain, matériel, etc.).

A noter : Les consommables (sac poubelle, papier hygiénique, savon) nécessaires à la remise en état des lieux sont à la charge des utilisateurs.

4/ Acte de candidature

Les candidatures sont à transmettre via un formulaire disponible sur le [site du Théâtre des collines](#).

Toute candidature incomplète ou ne respectant pas les modalités ne sera pas prise en compte.

5/ Etude des candidatures

a/ Les candidatures concernant le spectacle vivant sont étudiées par le Théâtre des collines.

b/ Les candidatures des projets citoyens sont soumises à un comité de pilotage mixte (élus, service, etc). L'examen et le choix des projets sera sur les critères suivants :

- Caractère innovant du projet,
- Sa participation à la dynamique du territoire, son ancrage dans ce dernier
- Son impact sur les habitants (publics concernés - typologie et nombre),
- Son impact sur l'économie locale et à l'emploi,
- Le lien avec les piliers du projet de mandat : justice sociale, transition écologique, économie locale, renouveau démocratique.

6/ Mentions obligatoires

L'Espace des Forges est géré par le Théâtre des Collines, cependant les créneaux de résidences ne sont pas attribués sur critères artistiques, l'octroi d'une résidence n'entraîne pas un soutien automatique du Théâtre des collines.

Ainsi, dans le cadre d'une résidence vous devrez mentionner dans vos éléments de communication : "Avec le soutien de la Coopérative artistique des Collines, Ville d'Annecy" OU "Espace des Forges, Coopérative artistique des Collines, Annecy"

Dans le cadre d'un Projet citoyen accueilli à l'Espace des Forges, vous devrez mentionner dans vos éléments de communication : « Avec le soutien de la Ville d'Annecy »

À noter : l'étude des candidatures se fait dans la limite des créneaux disponibles, par ordre d'arrivée.

**Pour plus de renseignement, contactez Célia Sibuet,
Chargée de développement artistique en territoire**

celia.sibuet@annecy.fr 06 88 51 84 79

Théâtre des collines, 12 avenue Auguste Renoir, Cran-Gevrier, 74960 ANNECY